



**Ecole communale de Saint-Job**

Uccle, le 20-04-2023

Rue Jean Benaets, 74- 1180 Uccle

Tél : 02/605 21 40

[saintjob.direction@ucclle.edu.brussels](mailto:saintjob.direction@ucclle.edu.brussels)

[saintjob.secretariat@ucclle.edu.brussels](mailto:saintjob.secretariat@ucclle.edu.brussels)

[www.ecoledesaintjob.be](http://www.ecoledesaintjob.be)

Chers parents,

Voici quelques **points importants** concernant l'organisation de l'école et les deux jours de grève du 26 et 27 avril. Merci de prendre connaissance du présent document.

#### **Rappel de la marche à suivre en cas de conflit entre élèves :**

Si votre enfant est en conflit avec un camarade de classe, vous devez dans un premier temps avvertir le professeur (par mail, lettre écrite, entrevue sur rendez-vous avec le titulaire,...).

Une solution a été trouvée ? Tant mieux.

Si ce n'est pas le cas et que l'intervention du professeur n'est pas jugée suffisante, alors seulement la direction pourra être contactée (par mail, par téléphone ou une entrevue sur rendez-vous).

Il y a une hiérarchie à respecter et bien souvent, nous nous rendons compte que le professeur n'est parfois pas informé directement en cas de problème.

De plus, Il est interdit à tout parent d'interpeller et/ou de réprimander un autre enfant, pour quelque motif que ce soit. La gestion des conflits au sein de l'école entre les élèves est du ressort de l'équipe éducative.

L'équipe éducative vous remercie pour votre aide et votre compréhension.

#### **Rappel de la marche à suivre en cas de changement d'organisation de dernière minute :**

Nous avons besoin d'avoir une trace écrite si :

Vous avez un changement d'organisation concernant la récupération de votre enfant à l'école (exemple : votre enfant doit ou ne doit pas aller à l'étude, votre enfant peut rentrer seul, une personne qui n'est pas sur la carte de sortie vient chercher votre enfant, vous arrivez en retard,...)

**Nous n'acceptons plus les changements via téléphone, vous devez envoyer un mail au secrétariat et à la référente garderie :**

[saintjob.secretariat@ucclle.edu.brussels](mailto:saintjob.secretariat@ucclle.edu.brussels) et [saintjob.assistant@ucclle.edu.brussels](mailto:saintjob.assistant@ucclle.edu.brussels)

**N'oubliez pas de mentionner :** le nom de l'enfant concerné + la classe + la date et l'heure + le nom et prénom de la personne qui vient chercher votre enfant (si d'application).

Vous pouvez aussi envoyer un message sur le GSM de la garderie :

Section primaire : **0499 92 43 24**    Section maternelle : **0490 57 54 27**

#### **Fête des gens qu'on aime**

Après réflexion avec toute l'équipe éducative, nous avons décidé de ne plus préparer de cadeau pour la fête des mères/pères. Ces deux fêtes seront remplacées par « la fête des gens qu'on aime » qui aura lieu le 26 mai. C'est l'occasion de prendre en compte la diversité des situations familiales et de donner aux enfants la possibilité de réserver leurs gestes d'amour ou d'amitié aux personnes qui comptent le plus pour eux.

#### **Les ballons de foot**

Afin d'éviter les conflits dans la cour, nous demandons aux élèves de ne plus apporter de ballon de la « maison ». L'école fournira les ballons aux enfants pour les temps de récréation. En cas de non-respect, la balle sera confisquée jusqu'à la fin de l'année scolaire.

#### **Grève du mercredi 26 et jeudi 27 avril 2023**

Une grève est annoncée pour le **mercredi 26 et le jeudi 27 avril 2023** et elle concernera toutes les catégories de personnel des écoles (enseignant et non-enseignant).

Nous ne serons pas en mesure d'assurer les repas chauds. Merci de **munir votre enfant d'un pique-nique** pour les deux dates.

Concernant la **garderie du matin et du soir**, celle-ci ne pourra pas s'organiser normalement. En effet, 3 animateurs sur 9 seront présents. Nous organisons un accueil d'urgence pour les enfants dont les parents n'ont AUCUNE solution de garde et ce sur réservation uniquement. **Merci d'envoyer un mail à la référente garderie à l'adresse : [saintjob.assistant@ucclle.edu.brussels](mailto:saintjob.assistant@ucclle.edu.brussels) pour le mardi 26 avril (10h) pour signaler la présence de votre enfant.**

L'équipe éducative